

Evaluation qualitative de l'impact de la crise sanitaire Covid-19 sur la filière Musiques Actuelles en Auvergne-Rhône-Alpes

*Conduite par Grand Bureau
Etat des données au 6 avril 2020,
Evaluation menée par entretiens téléphoniques de 30 min
sur un panel hétérogène de 60 adhérents du réseau professionnel*

• Problème de trésorerie



en auront à moyen terme (entre 2 à 6 mois) et long terme (plus de 6 mois).

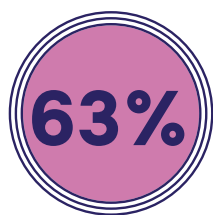


en auront à court terme (moins de 2 mois).



n'en auront pas.

• Recours au chômage partiel

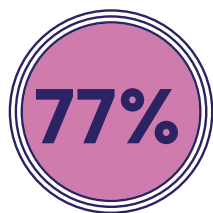


des structures interrogées y ont fait appel.



de ceux qui ont eu recours au chômage partiel estiment que cela ne compensera pas leur perte de chiffres d'affaires.

• Recours au fond d'urgence du CNM



n'ont pas encore fait appel à ce fond au 6 avril
et plus de la moitié d'entre eux ne souhaitent pas y faire appel.

• Recours à d'autres dispositifs



ne souhaitent répondre à des dispositifs pour le moment.

Pour les 40 % qui souhaitent le faire, ils vont privilégier les demandes suivantes :
30 % vont faire appel aux aides exceptionnelles de 1500 € pour les TPE,
20 % au fond d'urgence mis en place par la Région et / ou La Métropole de Lyon,
20 % au chômage partiel
seulement 16 % pensent faire appel à des prêts de trésorerie.

• Besoins de soutien juridique, social et fiscal



La moitié des acteurs estiment qu'ils vont avoir besoin de soutien spécifique sur ces volets, notamment sur les thématiques suivantes :

- Social : mise en place du chômage partiel (permanents, CDD-U)
- Juridique : annulation des contrats commerciaux de tout type (contrat de cession, contrat d'achats de prestation, etc..)
- Gestion économique : gérer un budget de crise

• Besoin d'échanger avec les pairs



souhaitent pouvoir échanger avec leurs pairs prioritairement sur les thématiques suivantes :

- Questions techniques sur le volet social et juridique
- Prise de température, rompre l'isolement accentué avec le confinement
- Echange spécifique entre métiers : programmeurs et producteurs de tournées par exemple.

• Peuvent-ils déterminer leurs besoins prioritaires ?

- Mieux comprendre les dispositifs mis en place par la Région
- Avoir plus de clarté sur toutes les ressources produites sur la crise
- Résoudre les problèmes liés au social : chômage partiel et CDD-U